

Commune de Plovan
Département du Finistère



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'Arrêt

5_6- Taxe d'Aménagement
Délibération du Conseil Municipal

Date de prescription	Date d'arrêt du projet de PLU
22/02/2016	27/05/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

L'an deux mille onze, le dix sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 10 octobre 2011, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire sous la présidence de M. BUREL Michel, Maire.

Etaient présents : BALOUIN Pierre, BERNARD Josette, CARIOU Marie-Annick, DROVAL Sylviane, GLAZ Jean Michel, GOULETQUER Pierre, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Georges, HELGUEN Michel, KERAVEC Brigitte, LAUTRIDOU Guy, LE DONGE Magali, PICHAVANT Bernard.

Madame Magali LE DONGE a été nommée secrétaire de la séance.

Etait absent excusé : GENTRIC André,

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants :14

32-2011 INSTAURATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal décide,

- d'instituer le taux de 1,3 % sur l'ensemble du territoire communal;
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, totalement dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L. 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+).

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

Fait à Plovan, le 18 octobre 2011

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Michel BUREL

ACTE RENDU EXECUTOIRE

- compte tenu de la transmission en Préfecture du Finistère le : 19 octobre 2011
- Et de l'affichage le : 19 octobre 2011

